



## Commande de matériel pour manifestation

### **1. Matériel de manifestation**

Pour une location de matériel, merci de remplir le formulaire ci-dessous selon la quantité désirée et de l'adresser à [travaux.publics@vevey.ch](mailto:travaux.publics@vevey.ch). Merci de transmettre vos besoins au plus tard un mois avant votre événement et nous vous répondrons selon le stock disponible.

| Matériel                    | Prix / pièce pour deux jours | Prix / pièce pour une semaine | Remarques  |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------------|--|
| Tables pliantes 2.2m x 0.6m | CHF 5.00                     | CHF 8.00                      |  |
| Bancs pliables 2.2m x 0.6m  | CHF 2.50                     | CHF 4.00                      |  |
| Tables de 4m avec bancs     | CHF 10.00                    | CHF 15.00                     |  |
| Tables de 4m sans bancs     | CHF 8.00                     | CHF 13.00                     |  |
| Tente 4m x 8m               | CHF 150.00                   | CHF 240.00                    | Prise en charge et retour au local de la voirie.<br>Contrôle de l'état effectué par la voirie au retour.<br>Caution éventuelle |

### **2. Vaisselle réutilisable**

La vaisselle réutilisable est obligatoire pour toutes les manifestations autorisées à Vevey. Les petites manifestations, accueillant moins de 500 personnes sur toute leur durée, sont exemptes de l'obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable, toutefois, elles sont vivement encouragées à le faire.

La « **Directive municipale relative à la gestion des déchets et à la vaisselle réutilisable dans le cadre de manifestations sur le domaine public et privé communal** » encadre cette obligation :

**Directive municipale relative à la gestion des déchets et à la vaisselle réutilisable dans le cadre de manifestations sur le domaine public et privé communal**

La Ville de Vevey accompagne les manifestations de différentes manières :

- Le Guide pour l'intégration de la vaisselle réutilisable au sein des manifestations vous donnera de nombreux conseils et peut être consulté directement [ici](#).
- Pour les manifestations de petite ampleur nécessitant **au maximum 1'000 gobelets**, contacter le coordinateur des manifestations, M. Adrien Humair ([adrien.humair@vevey.ch](mailto:adrien.humair@vevey.ch) ou [manifestations@vevey.ch](mailto:manifestations@vevey.ch); +41 21 925 35 12) qui, en fonction des disponibilités de son stock, pourra vous fournir directement et gratuitement des gobelets. Ces derniers sont à venir chercher et à ramener propres et secs au bureau des manifestations, Rue du Lac 2 1800 Vevey. Les frais de nettoyage ainsi que d'éventuels pertes (Fr. 2.-/pièce) vous seront facturés.



Ville de Vevey  
Travaux publics,  
Espaces verts et entretien  
Rue du Simplon 16  
1800 Vevey

- Le partenariat avec l'entreprise Papival SA ([www.papival.ch](http://www.papival.ch) ; <https://www.vaisselle-reutilisable.ch>), permet aux manifestations veveysannes d'obtenir un rabais de 12% sur leur facture de location de vaisselle réutilisable. **Vous pouvez passer commande ici : <https://www.vaisselle-reutilisable.ch/fr/vevey>. Il est indispensable de passer par cet URL pour bénéficier du rabais sur la facture finale de location et lavage (hors transport).**
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Bureau de la durabilité propose une subvention qui couvre 50% de la location de vaisselle réutilisable jusqu'à maximum Fr. 4'000.- par année et par manifestation au bénéfice d'une autorisation sur le domaine public ou privé du territoire veveysan et organisée par une entité à but non lucratif, à demander après l'événement à l'aide du [formulaire](#). Il est également possible d'obtenir la subvention si vous commandez votre vaisselle chez un autre prestataire que Papival SA. Toutes les informations se trouvent sur : <https://www.vevey.ch/vaisselle-reutilisable>.
- La subvention « Diagnostic déchets et vaisselle réutilisable » est également disponible [ici](#). Cette subvention veut offrir la possibilité aux associations, fondations, festivals, fêtes de quartier, etc. de pouvoir effectuer un diagnostic « déchets » de leur manifestation et d'établir des plans d'actions « clefs en main » quant à l'implémentation de vaisselles réutilisables.

### 3. Ecobox

Dans le cadre de sa lutte contre le littering, la Ville de Vevey met gratuitement à disposition des organisatrices et organisateurs de manifestations jusqu'à **150 Ecobox et 10 distributeurs** pour les accompagner dans leurs actions durables et responsables. Ces cendriers de poche, fabriqués en Suisse à partir de fer-blanc recyclé, permettent de collecter facilement les petits déchets (mégots, chewing-gums, emballages) et contribuent à la propreté des manifestations.

Vous pouvez ainsi transmettre vos besoins à [ecobox@vevey.ch](mailto:ecobox@vevey.ch) en leur fournissant les informations suivantes :

- Nom de la manifestation
- Date de la manifestation
- Lieu de la manifestation
- Contact – nom – téléphone – courriel
- Nombre d'Ecobox nécessaire
- Nombre de distributeurs nécessaire

***Une fois votre manifestation terminée, merci de coordonner une date de retour du matériel avec [ecobox@vevey.ch](mailto:ecobox@vevey.ch). Les Ecobox doivent être rendus propres.***